CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78161** **VALABLE JUSQU'AU** **22/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1972

Raison sociale : ETS BLANCHOT BERNARD

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/10/2023

Capital : 36 812

2 BIS ROUTE DE SOYE
25340 PAYS-DE-CLERVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 78 B 167

Siret : 314 187 972 00034

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4303119-001

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 516597Y1247000/ 001 342180/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 516597Y1247000/ 001 342180/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/05/2026

Téléphone : 03 81 97 11 25 **Fax :** 03 81 93 48 41

Portable :

Responsabilité légale :
BLANCHOT DAVID GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet :

E-mail : blanchot-maconnerie@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 009 972 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	8	31/05/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 10:48

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025